



Projet pédagogique crèche « A petits pas »

remis à jour mai 2016

Alors même qu'il est dans le ventre de sa mère, l'enfant baigne dans le langage. Après sa naissance, il s'aperçoit vite que lorsqu'il crie sa mère ne tarde pas à arriver.

Puis, progressivement, il va comprendre que les mots servent à communiquer avec son entourage. Il lui faudra plusieurs années pour parvenir à maîtriser le langage.

Notre rôle de professionnel est de faciliter cette acquisition tout en respectant le rythme de chaque enfant.

Les adultes s'emploient à parler aux enfants dans un langage simple pour les plus jeunes puis de plus en plus élaboré.

Des mots ou des gestes sont posés sur les gestes quotidiens mais aussi sur les émotions.

Une grande écoute de ce que l'enfant a envie de dire stimule l'envie de s'exprimer.

Des activités autour de la lecture (imagiers, livres, histoires), du chant, du graphisme développent les différentes formes de communication.

C'est pourquoi nous ébauchons sur le langage des signes pour communiquer par geste avec les plus petits.

Voici ci joint le développement de quelques aspects de la pédagogie proposée dans notre structure.

Introduction

La rédaction de ce projet émane de plusieurs années de fonctionnement et de réflexion en équipe.

Loin d'être exhaustif, il reflète les pratiques professionnelles dans les différents domaines de la prise en charge de l'enfant de 2 mois à 4 ans.

Il tente de répondre aux questions que se posent les parents concernant la vie de leur enfant pendant son accueil dans la structure.

Le projet pédagogique fait plutôt référence à la manière d'intervenir auprès des enfants, il transcrit les intentions éducatives dans les actes au quotidien, dans les temps d'éveil et de découverte.

Il est imbriqué au projet éducatif qui traduit une vision globale de l'éducation, des choix nécessaires pour guider l'enfant vers son autonomie, éveiller son intelligence, développer sa personnalité et sa créativité.

Il est un outil de référence pour les professionnelles garantissant une certaine cohérence des pratiques mais loin d'être figé dans le temps, il est ajustable et ré-évaluable au fil des années.

Objectifs de la structure multi-accueil :

- Répondre aux besoins des familles en matière d'accueil (régulier ou occasionnel)
- Accueillir les enfants dans le respect de leurs besoins fondamentaux.
- Promouvoir un accueil de qualité grâce à un aménagement sécurisé, adapté et à une équipe de professionnelles compétente dans le domaine de la prise en charge globale des enfants sachant les accompagner et les stimuler dans l'acquisition de leurs compétences multiples.

➤ **Le cadre de vie :**

Il est essentiel que les espaces soient bien définis car ils sont des repères pour l'enfant et peuvent l'aider à mieux appréhender le déroulement de sa journée à la crèche.

- Un sas d'entrée : chaque enfant a un casier dans lequel sont déposées ses affaires personnelles. Lieu de transition physique et symbolique entre la maison et la crèche. Espace vitré facilitant les «coucou et au revoir» lors de la séparation.
- Une salle de vie ou salle de jeu : communiquant avec les autres pièces (la facilité d'accès permet de répondre aux besoins des enfants au plus vite).
Des espaces de jeux sont aménagés en fonction des âges et besoins des enfants ou des animations proposées toujours dans le respect des règles de sécurité.
Aménagement d'un espace protégé pour les bébés à l'aide de cloisonnettes, espace modulable en fonction de leur nombre.
- Un coin repas : proche de la cuisine, séparé de l'espace de vie par un rétrécissement (arrondi dans l'architecture).
- 3 salles de repos : les enfants sont couchés par tranches d'âge respectant ainsi le plus possible le rythme et leurs besoins individuels.
- Les sanitaires avec tapis de changes, pots et petits WC.
- Le bureau de direction : lieu de rencontre et d'échanges avec les parents.
- Un jardin extérieur avec des équipements adaptés aux tout-petits.

➤ **Le groupe d'enfants :**

La crèche fonctionne en groupe inter-âges c'est à dire qu'ils évoluent tous ensemble avec les mêmes professionnelles.

Cependant des sous- groupes se créent pour une meilleure prise en charge de leur besoins fondamentaux (repas, sommeil, temps d'éveil ...).

Ainsi nous parlons des « petits » pour les enfants de moins de 1 an, les moyens pour les enfants de 12 à 24 mois et le groupe des grands de plus de 2 ans.

➤ **Equipe et compétences :**

Tenant compte de l'effectif du service, des normes réglementaires, l'équipe permanente d'encadrement est constituée de 6 postes à temps complet correspondant à 4 qualifications diplômantes.

- 1 directrice, titulaire du diplôme d'infirmière puéricultrice
- 1 éducatrice de jeunes enfants, adjointe de direction
- 1 aide - éducatrice auxiliaire de puériculture et EJE en VAE
- 2 auxiliaires de puériculture.
- 2 postes d'agents techniques et pédagogiques, titulaires du CAP. petite enfance.

Des agents du jardin d'enfant interviennent pour compléter les temps partiels et pour pallier aux absences.

- ✓ **Une infirmière puéricultrice, directrice** des 2 services : elle est responsable des équipements, de la gestion administrative globale, de l'accueil des familles, du management de l'équipe, elle est aussi garante de l'hygiène, de la santé et de la sécurité.
- ✓ **Une éducatrice de jeunes enfants, adjointe à la direction** : elle assure la continuité de direction, est garante des pratiques professionnelles transcrites dans le projet pédagogique, elle veille au respect des valeurs éducatives de la structure dans la prise en charge des enfants.
- ✓ **Une aide-éducatrices diplômée recrutée en tant qu'auxiliaire de puériculture** : elle assure la continuité de direction par délégation, est chargée de projets, est garante de la prise en charge globale du groupe d'enfants.
- ✓ **Deux auxiliaires de puériculture** : elles sont référentes du groupe des bébés et garantes de la prise en charge des plus petits au niveau des soins de maternage et d'éveil.
- ✓ **Deux agents techniques et pédagogiques, CAP petite enfance** : elles accompagnent les enfants dans les différents moments de la vie quotidienne et sont chargées de l'entretien du linge et de certaines tâches ménagères. Elles sont formées à la préparation des repas et à la méthode HACCP pour le respect des normes d'hygiène.
Elles préparent et servent les bols des bébés ainsi que les goûters, elles appliquent les règles d'hygiène en vigueur, assurent le suivi des commandes et des menus

A noter : Les repas sont livrés en liaison chaude et froide au Jardin d'enfants par le restaurant scolaire. Il en est de même pour les repas des « grands » de la crèche (sauf les mercredis et certains jours des vacances scolaires : repas confectionnés sur place). Ce sont les CAP petite enfance qui sont en charge du service des repas et du nettoyage du coin cuisine et repas.

- ✓ **Un agent d'entretien** chargé de l'entretien des locaux

➤ Organisation et concertation :

Pour permettre à l'équipe d'échanger et d'organiser le travail une réunion par mois environ a lieu en soirée. Afin d'impulser des nouveaux projets et de travailler en harmonie, l'équipe choisit un nouveau thème de travail et de décoration chaque année.

D'autre part, les agents suivent des formations par l'intermédiaire du CNFPT sur des thèmes divers (réunions, encadrements, lien à la parentalité, développement de l'enfant).

De plus des séances d'Analyse Pratique Professionnelle avec un psychologue ainsi que d'autres formations extérieures spécifiques à la petite enfance ou à la gestion du service sont programmées pour améliorer les pratiques professionnelles et aider à la remise en question des agents.

Le soutien professionnel de l'équipe est assuré par le rattachement du service à la direction générale des services de la Mairie qui assure la tutelle des services dédiés à l'enfance et à la jeunesse.

Enfin, le soutien est assuré par le contact avec les élus en charge de la structure petite enfance.

Un médecin vacataire rattaché à la crèche assure un rôle de prévention, de conseil et de formation auprès de la structure.

➤ Nos valeurs fondamentales

A l'espace petite enfance, nous défendons des valeurs de respect de l'enfant et d'autonomie.

Ainsi à la crèche, dès leur adaptation les enfants "pratiquent" la motricité libre.

✓ La motricité libre

A la crèche nous nous inspirons de la **pédagogie Loczy** et de certaines théories de sa **fondatrice Emmi Pikler**.

En effet, par l'**observation**, les professionnelles décèlent et respectent l'**activité spontanée du bébé** et ne placent jamais un enfant dans une position qu'il ne maîtrise pas.

Les bébés mangent **dans les bras**, sur les genoux de l'adulte et en grandissant ils peuvent s'installer de façon autonome sur **différentes chaises adaptées à leur physiologie et niveau de développement**.

Avoir confiance en leur capacité rend l'enfant confiant et plus sûr : il se fait moins mal en tombant car il ne se lance pas dans une escalade sans avoir la force et l'équilibre pour le faire.

✓ Le portage

Le maternage, le portage sont pratiqués autant que possible pour les enfants qui en ont le plus besoin tout ceci en accord et concertation avec les parents.

✓ La communication bienveillante

L'équipe a été formée à la communication bienveillante. Nous accueillons les sentiments et les émotions sans jamais les nier lorsqu'ils se font mal ou que la séparation du matin est trop difficile avec papa et maman. Elle est également sensibilisée à une autre forme de langage, plus gestuel (sous forme de signes). L'utilisation de l'expression gestuelle simultanément au langage oral permet à l'enfant dès l'âge de 9 mois de pouvoir se faire comprendre.

1- L'accueil :

Le moment de l'accueil comprend la séparation de l'enfant avec sa famille mais aussi le temps des retrouvailles.

L'objectif principal est de répondre aux besoins de sécurité physique et affective éprouvés lors des séparations enfants-parents.

L'équipe attache une importance toute particulière à ce moment clef de la journée en favorisant les échanges avec les familles et en leur laissant tout le temps dont ils ont besoin.

Véritable processus d'accompagnement à la séparation, l'accueil se déroule en plusieurs étapes.

✓ ***Dès l'inscription :***

A noter : un premier contact avec la famille a lieu lors du dépôt du dossier de pré-inscription (vérification des informations, calcul du tarif horaire sur CAFPRO réponses aux premières questions)

La directrice, son adjointe ou l'aide-éducatrice reçoivent les familles pour finaliser le dossier d'inscription, partager autour du fonctionnement et des valeurs du service, visiter les locaux et rencontrer l'équipe présente. Elles sont invitées à partager avec elles leurs ressentis, leurs craintes et leurs souhaits et peuvent planifier le temps de l'adaptation progressive.

✓ ***L'adaptation progressive :***

C'est le temps nécessaire aux familles pour se familiariser avec le personnel et les lieux, il est modulable en fonction des besoins des parents et des enfants.

Cette adaptation permet aux familles d'échanger avec les professionnelles, de partager et de transcrire les premières habitudes de vie de leur enfant sur la fiche « à petits pas » (document repère pour la prise en charge des enfants) tout en instaurant un climat de confiance pour permettre à chacun de se séparer en douceur et en toute sécurité.

L'enfant reste une heure en présence de ses parents lors d'un temps de jeu puis seul sur des temps de plus en plus long comprenant un repas ou une sieste.

Accueillir un jeune enfant, c'est considérer et reconnaître qu'il se sépare du milieu familial sur un temps et une durée donnés.

L'accompagnement et la place réservés aux familles par les professionnelles représentent des éléments capitaux pour faciliter la séparation et l'intégration de l'enfant dans l'établissement.

Depuis 2009, la période d'adaptation fait l'objet d'un suivi particulier où les professionnelles retranscrivent les ressentis et vécus des enfants et parents lors de ces moments-là.

Après quelques semaines de fonctionnement, nous proposons une rencontre aux parents pour valider la bonne adaptation de leur enfant et entendre leurs ressentis et remarques, toujours dans un souci d'une prise en charge le plus individuelle possible au sein d'un lieu collectif.

✓ ***La personne référente : un repère pour l'enfant et ses parents.***

Les auxiliaires de puériculture sont les référentes des tout-petits pour leur prise en charge globale grâce à une connaissance de leur rythme de vie et aux échanges réguliers avec les familles. Il s'agit surtout d'une référente d'adaptation : cela permet aux parents d'avoir un interlocuteur privilégié pour les échanges, le recueil d'informations, les premiers accueils. La référente fait le lien entre l'enfant et le reste de l'équipe qui va aussi s'occuper de lui, toute l'équipe reste vigilante à ses acquisitions, son évolution (fiche de suivi mise à jour en réunion). La notion de référence est moins importante ensuite lorsque l'enfant a grandi; il peut alors s'ouvrir à d'autres personnes et partager des moments plus collectifs.

✓ ***L'accueil jour après jour :***

Il s'agit pour les parents de transmettre les informations utiles à la prise en charge de leur enfant. Chaque enfant est accueilli individuellement dans le respect des petits rituels mis en place par l'équipe ou la famille (faire coucou par la fenêtre, avoir son doudou, son jeu préféré, être câliné ...)

✓ ***Des supports pour symboliser et maintenir le lien parents-enfants et échanger avec les professionnelles :***

Des photos familiales apportées par les parents sont affichées à hauteur des enfants pour qu'ils puissent s'y référer à tout moment. Ces photos peuvent être aussi affichées dans les lits ou formées des petits albums à disposition des enfants.

✓ ***Les transmissions aux familles :***

Les différents temps de la journée sont transmis oralement (Classeur de transmissions), certaines activités peuvent être annoncées ou retranscrites sur le tableau dans le sas d'entrée (panneau de photos)

Un programme des moments clefs de l'année est envoyé par mail à la suite de la réunion de rentrée courant octobre. Beaucoup d'informations concernant la vie de la crèche transitent par le cahier messenger « Koi 2 9 ? » (Quoi de neuf).

D'autres supports peuvent être mis en place à l'initiative des parents pour permettre de tisser des liens et d'échanger des services entre les familles utilisatrices du service : échanges d'idées de lecture, de conférences, de service...

✓ ***Le cahier « Quoi 2 9 ? » :***

Créé à l'initiative de parents pour faciliter les transmissions entre les familles et les professionnelles et faire le lien entre la maison et la structure. Plus qu'un outil de communication, il retrace **une tranche de vie partagée entre la famille et les professionnelles autour de l'enfant**. Ce recueil d'échanges variés (informations, photos, doc, messages administratifs ou personnels ...) circule aisément d'un lieu à l'autre pour remplir pleinement sa mission de **messenger**. Au départ définitif de l'enfant il constituera un cahier « souvenir » pour l'enfant et sa famille.

✓ ***Une page Facebook a été créée (mars 2016) pour permettre de créer du lien entre les parents avec partage d'informations, d'articles concernant la petite enfance...***

2 - Les repas

Se nourrir répond à un besoin individuel propre à chaque enfant en fonction de son âge et de son niveau de développement.

✓ *La préparation en cuisine*

Les repas de tous les groupes grands et petits sont confectionnés à la crèche uniquement le mercredi par un membre du personnel à base de produits frais ou surgelés légèrement assaisonnés (sel, herbes).

Dans un souci diététique, une alimentation variée et adaptée aux saisons est pensée.

La priorité dans l'élaboration des menus concerne l'équilibre alimentaire en fonction de l'âge des enfants (quantité, cuisson et texture des aliments).

Le personnel applique les normes réglementaires avec la méthode HACCP et suit des protocoles d'hygiène et de nettoyage très rigoureux.

La crèche est soumise à des analyses régulières et des contrôles des services vétérinaires.

Chaque bol des tout petits est différent selon ses introductions.

La crèche adapte aussi ses menus en fonction de problématiques transmises par les parents (intolérance, régime etc...).

Depuis 2011, les repas des grands sont confectionnés au restaurant scolaire et livrés en liaison chaude et froide.

Depuis 2015, la structure fournit le lait infantile 2ème âge et le lait de croissance. Le lait infantile 1er âge est fourni par les parents

✓ *Les premiers repas*

Les bébés peuvent être allaités à la crèche, le personnel prend le relais en suivant les recommandations des parents concernant le lait (lait maternel, maternisé), l'eau (du robinet, en bouteille), la fréquence des repas, les introductions alimentaires (cf doc) et les contre-indications (culturelles, allergie).

La confection des repas des bébés se fait sur place par un agent CAP

C'est ainsi qu'avant un an les menus sont adaptables si besoin, il s'agit de repas individualisés, à l'assiette.

✓ *La collation du matin 9h00.*

Moment convivial autour de la grande table où un jus de fruits est servi aux enfants (jus de fruits artisanal 100% pur jus). Temps de regroupement et petit rituel du « bonjour » en chansons.

Occasionnellement, un jus frais est préparé devant eux pour une découverte sensorielle des produits utilisés (couleur, odeur, goût, texture) essentiellement l'hiver.

✓ *Le repas de midi (vers 11h30)*

Le coin repas est aménagé en fonction du nombre d'enfants présents et de leur niveau d'autonomie.

Le repas peut être pris dans les bras d'une professionnelle ou sur un petit siège au sol pour les plus jeunes dans l'espace bébé (sérénité et calme).

Le passage à table est facilité grâce à un mobilier ajustable offrant ainsi sécurité et confort à l'enfant et intervient vers 13 mois.

Un adulte est présent à la table des plus grands pour accompagner 4 à 5 enfants dans leur acquisition et développer leur autonomie ceci dans le respect des règles de vie autour du repas (lavage des mains, utilisation des couverts, rester assis, politesse, aide au service, ranger sa bavette).

✓ *Le goûter 16h*

Il se compose généralement d'un produit laitier ou d'un biberon de lait, d'un fruit cuit ou cru et d'un produit céréalier adaptés aux enfants.

✓ *Les repas festifs*

Afin de développer la notion de convivialité et de plaisir autour du repas mais aussi d'enrichir les expériences gustatives des enfants certaines actions sont entreprises.

Ainsi, des repas à thème peuvent s'organiser dans le cadre de la semaine du goût ou la mise en place de plateaux-repas ou encore à travers la confection d'un gâteau d'anniversaire ou de la pâte à crêpes ...

De plus, avec l'arrivée des beaux jours, il est agréable de prendre les repas dans l'espace extérieur.

3 - Le sommeil

Donner à chaque enfant la quantité et la qualité de sommeil dont il a besoin est fondamental pour son développement physique et psycho-affectif.

Le respect des différents rythmes de sommeil de l'enfant accueilli en collectivité passe par une organisation matérielle et un accompagnement des enfants lors de la phase d'endormissement.

✓ *Les différents lieux de repos*

Les enfants sont répartis dans 3 lieux de repos distincts en fonction de leur âge ou de la nature de leur sommeil.

Les enfants sont couchés dans des lits personnalisés, en turbulette adaptée à la saison avec leur doudou, sucette ou autre rituel indispensable à un bon endormissement.

Dans la chambre, une semi-pénombre est instaurée pour que les enfants ne confondent pas la sieste avec la nuit et un fond musical peut être proposé lors de l'endormissement.

✓ *Le sommeil des bébés « à la demande »*

L'observation des bébés ainsi que les indications données par les familles nous permettent de mieux cerner les besoins des bébés et d'y répondre favorablement.

Cependant même si nous sommes attentives à proposer à votre enfant un endormissement qui lui corresponde l'espace collectif peut perturber la qualité du sommeil.

De plus, il est parfois difficile de répondre favorablement à certaines demandes des parents (horaires imposés de coucher ou de réveil), nous tentons plutôt de favoriser le rythme de sommeil de l'enfant plutôt que les demandes des parents.

✓ *2 siestes parfois chez les moyens (12-18 mois)*

Nous accompagnons en douceur cette période de transition vers la diminution du temps de sieste le matin en grandissant.

✓ *Chez les « grands »: un coucher collectif vers 12h30*

Le rituel d'endormissement : vers le bien-être et l'autonomie.

Un temps calme est instauré avant la sieste. L'objectif est de favoriser la sécurité affective de l'enfant dans l'accompagnement à l'endormissement.

Il s'agit pour les professionnelles de garantir un espace et un temps sécurisant pour les enfants, afin que ce moment transitoire entre la fin du repas et la sieste soit le plus agréable possible et propice au sommeil.

A la fin du repas les enfants attendent pour faire le petit train du silence afin de rejoindre la salle de jeux.

Pour répondre aux besoins de sécurité affective des enfants, 2 personnes présentes sur le groupe se chargent de préparer les enfants au coucher (continuité de la prise en charge des enfants).

Une prend en charge les enfants occupant la chambre verte des moyens tandis qu'une autre prend en charge les enfants occupant la chambre bleue des plus grands de la façon suivante :

Elle prévient l'enfant et l'accompagne dans la salle de change pour l'aider à se déshabiller et mettre ses vêtements dans sa corbeille personnalisée, elle veille à son bien-être physique (change, soin de nez, enlève les élastiques des cheveux, découvert selon régulation thermique...) et affectif (sucette, doudou, câlin) puis l'emmène dans sa chambre et le couche dans son lit ou couchette personnels* avec des gestes et paroles douces avant de repartir s'occuper d'un autre enfant.

Elle couche en dernier les enfants nécessitant la présence de l'adulte auprès d'eux.

Une troisième personne reste dans la salle de jeux auprès du groupe en jeux libres. Sur un fond de musique douce ils peuvent écouter des histoires ou des comptines, c'est un moment riche en partage, en échanges et en complicité.

Le couchage des enfants s'échelonne entre 12h15 et 12h45.

La température de la chambre varie entre 18°C et 20°C.

Les stores sont baissés (légère fente).

Pour améliorer la qualité de l'endormissement et la durée de sommeil des enfants :

- ✓ une CAP reste dans la chambre des grands de 12h30 à 13h00.
- ✓ L'autre CAP retourne dans la chambre de 13h30 à 14h30.
- ✓ Levés échelonnés à partir de 14h30.

*Couchettes + couettes pour les + grands.

L'attribution des lits et couchettes rassure les enfants en leur donnant des repères (répartition des enfants affichée sur le mur de la chambre).

Les turbulettes ou couettes des enfants sont attribuées en fonction de leur taille et de la saison et sont rangées avec leur prénom sur les étagères du placard. Elles sont lavées 1 fois par semaine.

Nous tentons de respecter au mieux le rythme et le besoin de sommeil de l'enfant malgré certaines limites que peut engendrer la vie en collectivité.

A noter le passage en couchettes pour les plus grands leur donnant la possibilité de se lever seuls et de gérer leur temps de sieste de façon autonome.

4 - Activités d'éveil et socialisation:

Le jeu est une activité à part entière à la crèche, il permet à l'enfant de se structurer et de construire son rapport à l'autre.

Un roulement de jouets est effectué toutes les 6 semaines environ.

L'emprunt de jeux au Ludobus et au SIPG (Syndicat Intercommunal Pays du Gier) de malles pédagogiques permet de diversifier notre stock.

L'équipe travaille régulièrement sur l'aménagement des espaces de jeux pour répondre aux différents besoins des enfants.

✓ *Le jeu libre et spontané:*

Il représente un temps important à la crèche mais libre ne veut pas dire seul, l'adulte est partenaire de l'enfant mais sans induire le jeu.

Ce temps s'articule autour de plusieurs types d'objet ludiques (cf. **ESAR**):

- des jeux d'**E**xercices : tapis d'éveil, ballons, boîtes à forme, structure de psychomotricité...
Ce sont les jeux qui développent tous les sens.
- des jeux **S**ymboliques : coin dînette, déguisement, garage, poupées...
Ce sont les jeux du faire semblant, jeux d'imitations.
- des jeux d'**A**ssemblage : cubes, légos, puzzles, ...
Ce sont les jeux qui apprennent à coordonner la gestuelle.
- Des jeux de **R**ègles : loto, memory ...
Ce sont des jeux qui sont régis par un code précis et des règles.
- d'un coin bibliothèque : des livres en accès quotidien et à la portée de l'enfant, et d'autres livres proposés lors d'une activité lecture.

L'adulte accompagne les expériences des enfants dans un espace aménagé et sécurisé.

L'enfant pourra ainsi évoluer sous le regard bienveillant de l'adulte. C'est grâce à une posture de la professionnelle adéquate (en se baissant à la hauteur de l'enfant, en étant le plus possible au sol, en évitant d'intervenir trop souvent et en accueillant ses sentiments) qu'il pourra encourager l'enfant du regard et par la voix pour développer sa confiance en lui et lui permettre d'acquérir bon nombre d'expériences par lui-même .

Le jardin extérieur offre d'autres espaces de jeux que nous exploitons dès que possible.

✓ *Les activités dites « plus dirigées »:*

Elles sont proposées régulièrement aux enfants en petits ateliers, moments conviviaux, de partage et de découverte.

Elles se découpent en 3 secteurs principaux, les jeux moteurs, les activités cognitives et les activités de motricité fine.

- Les jeux moteurs: piscines à balle, toboggan, tricycles, ballons...permettent à l'enfant de développer des activités motrices pour le plaisir et en impliquant le corps dans sa globalité
- Les activités cognitives: jeux de règles, de construction, encastremets, lotos...font davantage appel aux compétences intellectuelles des enfants.
- Les activités de motricité fine développant l'expression graphique et sensorielle: dessin, collage, gommettes, découpage, peinture avec différents outils, manipulation et transvasement (sable, eau, flocon de maïs, bouchons...), modelage (pâte à modeler, pâte à sel ...), la pâtisserie est une activité hebdomadaire pour le plus grand plaisir de tous.

Les activités sont réalisées au fil des événements annuels (fête, saison) et en lien avec le thème retenu chaque année par l'équipe, ce qui permet de varier le décor de la crèche et de créer une dynamique de projets.

Nous avons déjà retenu les thèmes du cirque, de la ferme, de la nature, des fonds marins, de l'Afrique, de la musique, de l'imaginaire, des 5 sens, des couleurs et contrastes, de la féerie de la nature ...

Aucune activité n'est imposée mais elle est proposée en tenant compte du niveau de développement et de l'intérêt des enfants.

Passée la phase primordiale de découverte, d'exploration sensorielle, l'enfant a besoin d'un minimum d'explications, de consignes ou règles, ou d'une démonstration de l'adulte pour devenir progressivement autonome dans l'acquisition de certains gestes et pratiques et permettre aussi le bon déroulement de l'activité.

Le but recherché sur ces temps-là peut varier selon la tranche d'âge et le type d'activité.

La notion d'expérience vécue l'emporte sur la notion de résultat.

A noter que ce n'est pas parce que l'enfant n'a rien produit qu'il n'a rien fait !

✓ *Les animations récurrentes ou ponctuelles*

Les animations apportent à la vie quotidienne de la crèche des moments de plaisir partagés par l'ensemble des enfants et adultes : plaisir de la nouveauté mais aussi de la répétition, de la créativité où l'imaginaire tient une place centrale.

Elles émanent d'un travail d'équipe et peuvent être ponctuelles, régulières ou de véritables rituels tels que :

- le chant et les comptines au moment de la collation du matin
- les fêtes d'anniversaire: préparation du gâteau par les enfants, puis décor festif, dégustation du gâteau avec chansons et photos ou film...
- la danse et l'expression corporelle, le maquillage et les déguisements
- la relaxation et l'écoute musicale lors du temps calme avant la sieste
- la lecture d'histoires

- Une sortie mensuelle à la bibliothèque : avec lecture sur place, raconte tapis, conte, empreint de divers supports (livres, CD ...)

- A la crèche la mise à disposition d'albums sur un présentoir invite les enfants dès le plus jeune âge à manipuler l'objet livre, à se familiariser avec, à s'y intéresser et à le respecter.

Certaines animations se font en collaboration avec d'autres structures comme:

➤ la mise en place de temps collectifs avec le relais petite enfance :

- ce qui permet une rencontre avec d'autres enfants et adultes extérieurs à la structure.
- une mutualisation des idées, des matériaux et objets ludiques...
- une participation commune à des événements festifs (ex: musicien dans le cadre du festival du jazz, compagnie de spectacle pour Noël ...)

➤ des rencontres intergénérationnelles avec la résidence de personnes âgées du Val Dorlay toutes les 8 semaines environ.

Ce projet a débuté en octobre 2007 autour de différentes animations : chant, pâte à modeler, motricité, jardinage, pâtisserie, galette des rois, carnaval, chasse à l'œuf, « heure du conte », spectacle...

Les rencontres ont lieu le plus souvent à la résidence des personnes âgées à Saint-Paul de 15h30 à 16h30 avec le partage d'un goûter. Les parents désireux d'accompagner ces sorties sont les bienvenus.

Ces rencontres intergénérationnelles n'ont pas d'autres objectifs que de s'ouvrir sur le monde alentour, de côtoyer des personnes différentes et de partager un moment ensemble.

- D'autres temps d'animation sont programmés grâce à la venue d'intervenants dans différents domaines sur des périodes plus ou moins longues selon les projets

De nombreux intervenants ont déjà collaboré avec l'équipe et ont proposé aux enfants :

- de l'éveil musical
L'objectif est de mettre les enfants en situation de découverte sensorielle par la manipulation, l'écoute, l'exploration vocale, la découverte des matières en se basant sur la notion de plaisir.
- des séances contes
Animées par des conteurs, elles se déroulent souvent en partenariat avec la bibliothèque de Saint-Paul et permettent aux enfants de rentrer dans le monde des histoires avec d'autres supports tels que les marionnettes, le kamishibai (petit théâtre japonais), des instruments de musique ... et de développer leur imaginaire.
- des séances de psychomotricité
2 intervenantes de l'association « Pirouettes et comptines » ont permis aux enfants et aux professionnelles de partager des expériences diverses autour de modules de motricité, d'un temps de comptines et de relaxation.
Ces séances sont suivies d'un temps de paroles permettant aux professionnelles de partager leur vécu.

Il s'agit d'aborder la motricité comme un moyen d'entrer en communication avec l'enfant et de réfléchir sur sa façon d'être et d'agir.

En 2009, les séances matinales étaient destinées aux plus grands ayant acquis la marche à raison d'une fois par mois de 9h30 à 11h00.

En 2010/2011 ce temps a été réservé aux bébés et aux plus petits (jusqu'à 18 mois) à une heure plus appropriée pour eux entre 13h00 et 14h00.

Des parcours de psychomotricité sont mis en place au sein de la structure grâce à du matériel acheté ou emprunté de façon régulière. L'équipe s'inspire de « Pirouette et comptines » et se forme dans ce domaine.

- des séances de prêt et des animations proposées par le Ludobus
Il s'agit d'un espace mobile de prêts de jeux et de jouets circulant dans plusieurs communes de la vallée du Gier.
Ce service est ouvert aux professionnelles de la petite enfance ainsi qu'aux familles. Cette Ludothèque mobile passe une fois par mois. A la demande, la ludothécaire anime des séances de jeux sur place.
- la programmation de spectacles jeunes publics (Rhino jazz...)
- des sorties et/ou des temps festifs peuvent être programmés selon les opportunités et possibilités :

- Noël : Un spectacle et des gourmandises sont offertes à toutes les familles un samedi matin de décembre dans la salle du Family.
- Fête de l'été : Elle a lieu en juin en fin d'après-midi, temps convivial et de partage autour d'une animation ou d'un spectacle et d'un buffet offert aux familles et aux enfants fréquentant l'espace petite enfance. C'est aussi l'occasion de visionner un film relatant la vie de vos enfants à l'espace petite enfance.
- Fête de la motricité : Elle est organisée par l'éducateur sportif de la mairie pour les écoles et les structures petite enfance au gymnase Albert Thomas la première semaine de juillet. Les enfants font des expériences motrices diverses et multiples dans un espace aménagé et sécurisé (version XXL !)

Rappel de l'obligation d'encadrement d'un adulte pour 2 enfants lors de sorties et la nécessité de voyager avec un transporteur (bus, car, navette) équipé de ceintures de sécurité 3 points permettant l'attache de sièges auto ou rehausseurs.

Les parents disponibles sont toujours les bienvenus pour accompagner et participer à ces événements ou s'investir à la vie de la crèche.

Ces différents temps de la journée peuvent être transmis oralement ou sur un support (tableau blanc) dans le SAS d'accueil.

Une séance photo individuelle ou de groupe est proposée chaque année: ces photos sont utilisées en miniature à la crèche pour personnaliser les casiers d'entrée, les casiers à bavettes, les paniers à vêtements des bébés et les biberons, le trombinoscope des enfants dans le SAS d'accueil.

5 - Soins d'hygiène et vie quotidienne:

L'hygiène et la propreté relèvent de principes éducatifs auxquels l'équipe est très attachée.

Le port de sur chaussures est obligatoire pour pénétrer dans les locaux.

Le lavage des mains est systématique avant et après chaque repas, passage aux toilettes pour les plus grands et en fin d'activité salissante (peinture, feutre, pâtisserie, sable...)

Le lavage du nez est effectué quotidiennement ou proposé à l'enfant quand il est nécessaire, pour ceci un spray nasal est demandé aux familles.

✓ **Les changes:** depuis 2014 la structure fournit les couches aux enfants

Ils sont effectués dans le respect du corps de l'enfant et de sa sécurité.

Nous respectons la technique de soin du change en technique en allant toujours du plus propre au plus sale.

Les changes sont effectués environ toutes les 2h30 ou lors d'une selle.

Le personnel pratique un lavage soigneux des mains à chaque change.
Ceux-ci sont notés sur le cahier de transmission.

Nous respectons le choix des parents de choisir des couches jetables ou des couches lavables.
Une table de change est adaptée aux plus grands avec possibilité sous surveillance de l'adulte de monter et descendre seuls.

La serviette et le gant de toilette sont changés après chaque selle.

Le savon utilisé est neutre et utilisé seulement en cas de selles sinon lavage à l'eau.

En cas d'irritations le médecin de la crèche préconise d'utiliser du liniment oléocalcaire et de mettre de la pommade bépanthène.

✓ **Période d'acquisition de la propreté:**

Le personnel accompagne l'enfant dans son désir d'être propre en lui proposant d'aller sur le pot ou sur les toilettes. Cette pratique se fait en totale collaboration avec la famille et en tenant compte de la maturité physiologique de l'enfant.

Il est important pour nous de respecter les différentes étapes ainsi que les éventuelles régressions.

Pour les enfants déjà propres, des passages aux toilettes sont proposés régulièrement les amenant progressivement vers plus d'autonomie et de la prise en charge « seul » de leur propreté.

Les soins de confort sont aussi très importants pour permettre à l'enfant de se sentir bien dans son corps, cela comprend :

- les habits qu'ils portent (adaptation à la température, à ses activités, changement des vêtements souillés...)
- le mouchage
- l'évaluation de son état de santé

✓ *la santé et la sécurité:*

➤ La santé:

La sécurité physique et affective passe par un taux d'encadrement de professionnels diplômés suffisant.

La stabilité de notre équipe permet aux enfants d'avoir des repères par rapport au personnel présent.

Des protocoles de soins et d'urgence médicale ont été établis avec le médecin de la crèche afin de réfléchir aux conduites à tenir.

L'enfant malade peut être accueilli à la crèche et se voir administrer un traitement prescrit sur ordonnance sauf s'il s'agit de maladie contagieuse et dans ce cas il y a éviction de l'enfant quelques jours.

Un classeur santé est à la disposition de l'équipe qui comporte une rubrique maladies infantiles (avec symptômes, conduite à tenir, éviction...), les protocoles de soin et la législation en matière de santé.

L'équipe prévient les parents si besoin de l'état de santé de leur enfant présentant des symptômes de maladie ou en cas de fièvre supérieure à 38°5.

Le médecin a établi un protocole qui autorise l'administration d'antipyrétique en cas de fièvre supérieure à 38°5.

Nous signalons sur le tableau de l'entrée toute maladie contagieuse chez des enfants fréquentant la structure.

L'ensemble du personnel est formé aux gestes d'urgence et suit des sessions de recyclage chaque année si possible.

➤ La sécurité:

Les locaux de la crèche ainsi que le matériel utilisé sont adaptés et conformes à la réglementation.

Les bâtiments ont été mis sous alarme en 2009.

Un registre de sécurité est tenu à jour qui enregistre tous les contrôles annuels concernant le bâtiment, les extincteurs, le gaz, l'alarme incendie, l'électricité, le contrôle Radon, les exercices incendie...

En 2010 afin de respecter le principe de précaution, le stock de biberons a été changé pour avoir des biberons sans bisphénol A.

✓ *L'hygiène à la crèche:*

De nombreux protocoles d'hygiène en matière de nettoyage et de respect de la réglementation sanitaires ont été établis par la directrice et appliqués rigoureusement par le personnel.

Les agents qui préparent les repas sont formés à la méthode HACCP (Analyser les risques et les points critiques et les maîtriser) et appliquent avec sérieux les normes réglementaires en cuisine.

Nous utilisons l'eau du robinet qui fait l'objet de contrôles et d'analyses mensuelles pour la préparation des plats et en boisson pour les plus grands enfants. Pour les bébés le choix de l'eau en bouteille est laissé aux parents qui la fournissent alors à la crèche.

Un laboratoire indépendant vient tous les ans effectuer des prélèvements de surface, de matériel et de nourriture.

Des contrôles des services vétérinaires ont lieu régulièrement, le dernier ayant eu lieu en 2009, qui a signalé d'assurer une liaison chaude des plats.

L'entretien des locaux notamment la salle de changes passe aussi par une aération régulière (dès que possible) et le nettoyage avec des produits adaptés du mobilier et du matériel selon un planning précis.

Les sucettes des enfants gardées en boîte hermétique à la crèche sont lavées et stérilisées à chaud 1 fois/ semaine.

La stérilisation est aussi préconisée pour les biberons après un lavage soigneux.

Le port de sur chaussures est obligatoire pour toute personne pénétrant dans la crèche; le personnel et les enfants ayant des chaussons spécifiques.

6 - L'accueil d'enfants en situation de handicap

Les objectifs de la structure sont de proposer un mode de garde pour tous les enfants, un lieu d'accueil et d'éveil sans vocation thérapeutique, de leur apprendre à vivre ensemble dès le plus jeune âge avec leurs différences.

Le décret du 1^{er} août 2000 prévoit l'intégration des enfants en situation de handicap au sein d'établissements d'accueil de jeunes enfants dès l'an 2000.

La loi du 11 février 2005, loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées donne une définition du handicap, fixe un droit à compensation des conséquences du handicap.

- ✓ ***La structure d'accueil est un lieu d'intégration, d'intervention précoce, un lieu pour changer le regard.***

L'enfant en situation de handicap est accueilli comme les autres enfants, c'est-à-dire en tant qu'enfant qui a des besoins qui lui sont propres. C'est permettre à l'enfant de vivre sa vie d'enfant, quelles que soient ses difficultés. Il va rencontrer d'autres enfants de son âge, il va s'enrichir de leurs jeux mutuels, les imiter, apprendre à gérer les conflits à leur contact, s'intégrer progressivement dans cette microsociété. L'enfant va découvrir une nouvelle relation avec des adultes qui ne sont pas ses parents, qui ne sont pas des soignants, qui vont le considérer dans sa globalité et lui laisser plus d'autonomie. Les professionnels et l'enfant vont construire ensemble une relation sécurisante et de confiance.

Il est important d'accueillir des enfants en situation de handicap dans les structures collectives « ordinaires », ils permettent aux autres enfants d'être confronté au handicap, à la différence, de jouer ensemble sans les exclure. Les enfants sont capables d'une grande solidarité entre eux, d'entraide. « Le regard que se portent, les uns sur les autres, les enfants sans handicap et les enfants marqués par une anomalie est source d'échanges et d'interactions qui sont enrichissants pour tous. »¹ Hérorou C et Korff-Sausse S, « Intégration collective de jeunes enfants handicapés », Eres 2001.

- ✓ ***L'accueil des enfants en situation de handicap : un projet d'équipe***

L'accueil d'enfants en situation de handicap ne peut se faire dans n'importe quelles conditions. Il nécessite d'être pensé en équipe. Il implique une réflexion au préalable, une adhésion de l'ensemble de l'équipe ainsi qu'un travail de partenariat pour accompagner l'enfant au mieux. Les professionnels doivent fixer un cadre, des limites à leurs champs d'action, n'étant pas eux-mêmes spécialisés et ne pas hésiter à se former régulièrement. C'est ainsi qu'en 2011, des enfants en situation de handicap ont pu être accueillis à l'espace petite enfance grâce notamment à un dispositif d'aide mis en place par le Conseil Général et à la formation dans le domaine du handicap de plusieurs professionnels.

- ✓ ***Des outils précieux***

- Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Il a vu le jour en 2003, dans une circulaire du Ministère de l'Education Nationale. Il est créé pour l'accueil d'un enfant dont l'état de santé nécessite un accompagnement spécifique. « Le PAI est avant tout une démarche d'accueil résultant d'une réflexion commune des différents

intervenants impliqués dans la vie de l'enfant malade. » C'est un document rédigé conjointement par l'équipe d'accueil, le personnel de santé rattaché à la structure, les partenaires extérieurs en association avec l'enfant et sa famille. Il précise les objectifs de l'accueil.

Le PAI permet aux enfants d'être accueillis en collectivité en précisant les modalités de la vie quotidienne. Il définit les protocoles médicaux, c'est-à-dire les traitements, les régimes alimentaires, les conduites à tenir en cas d'urgence ainsi que les signes à surveiller afin de garantir la sécurité et le bien-être de l'enfant. Le PAI permet un véritable accueil individualisé, une meilleure connaissance de l'enfant, de son rythme, ses besoins, ses difficultés et ses potentialités. Il donne les informations nécessaires à la bonne prise en charge de l'enfant. Il désigne également les personnes « référentes » de l'enfant, qui le suivent plus particulièrement.

➤ Les fiches d'observation

Elles permettent une vision globale de l'enfant, de repérer où en est l'enfant dans son développement, ses potentialités tout comme ses difficultés. Cet outil nous permet de voir l'évolution de l'enfant et ainsi d'adapter nos pratiques professionnelles.

Elles sont utilisées pour les enfants présentant des troubles du comportement (enfants mordeurs) ou des retards de développement mais aussi pour tous les enfants pour noter leurs acquisitions ou repérer les difficultés afin de comprendre pourquoi et de pouvoir aider l'enfant à les surmonter.

➤ Le soutien aux familles

Il s'agit d'assurer une continuité entre les espaces de vie de l'enfant et de penser une prise en charge en lien avec ses référents familiaux, son contexte social ainsi que son environnement culturel. Les professionnels jouent un rôle d'accompagnement et participent à la rééducation de l'angoisse et de la culpabilité. Ce moment d'acceptation du bébé à la crèche est vécu par les parents comme la première acceptation de la société à l'égard de leur enfant. Ainsi l'accueil est un moment fondamental dans la réparation ou la reconstruction des fonctions de parentalité des familles. C'est leur permettre de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Les enfants handicapés ne seront jamais « comme les autres ». Pourtant, ils demandent à vivre parmi les autres. Il ne s'agit pas de nier la différence de cet enfant- là, ni de minimiser les obstacles à franchir. Mais tout en étant différent, il peut avoir une place parmi les autres et bénéficier de la vie du groupe d'enfants

L'accueil de ces enfants ne vise pas à les guérir ou à les « réparer », c'est les reconnaître dans leurs droits humains à ne pas être exclus des espaces prévus pour le développement personnel et social des jeunes enfants avant l'école.

**« Tout être - aussi marqué soit-il par une fatalité-est un être en devenir. »
(S Sausse « Le miroir brisé »)**

Conclusion:

Le personnel de la crèche, en collaboration étroite avec les familles veille à :

- Assurer à l'enfant un accueil et un accompagnement de qualité en l'absence des parents sans se substituer à eux. Cet accueil doit contribuer à l'épanouissement de l'enfant et le préparer au mieux à sa future vie de citoyen.
- Offrir à chaque enfant un accueil le plus individualisé possible compte tenu des contraintes inhérentes à la collectivité
- Permettre à chaque enfant de s'initier à la vie de groupe et anticiper sa scolarisation
- Développer et stimuler la créativité et les sens des enfants par des activités d'éveil et des ateliers
- Accompagner l'enfant vers son autonomie et sa scolarisation en tenant compte du développement psychomoteur intellectuel et affectif et de la personnalité de chacun
- Favoriser l'expression corporelle et verbale des enfants par les jeux, la lecture, les chants,...
- Respecter les rythmes physiologiques de l'enfant comme le sommeil, le langage, la propreté ou la marche.
- Etablir une relation constructive avec les parents, basée sur le respect mutuel, l'écoute, la transparence, la responsabilisation et la participation

L'estime de soi et le sentiment d'amour ont une place primordiale dans le développement de l'enfant.

Cela lui donne la force d'aller se confronter au monde extérieur (apprendre à marcher, à explorer, à parler..) ; et lui permet de mieux gérer la séparation et aide à mieux vivre avec les autres.

Mais cela ne se fait pas tout seul, la qualité de l'attention que l'on porte à l'enfant, le fait de le reconnaître comme un individu et de lui donner une place au sein du groupe est donc indispensable. C'est ce qu'Emmanuelle Rigon (psychologue clinicienne) appelle « la stabilité intérieure ».

Chaque adulte (sans se substituer aux parents) se doit donc de se montrer encourageant et gratifiant envers l'enfant, par le regard, la parole, un câlin, un geste rassurant ; grâce à la délicatesse de l'adulte, l'enfant se sentira aimé, en confiance et en sécurité.

Depuis 2011, un nouveau service appelé Jardin d'enfants a vu le jour permettant des nouvelles interactions et la mutualisation de projets.

Nous nous employons à proposer un lieu d'accueil où il fait bon vivre...